

Du 9 juillet au 7 octobre 2015



Vous changez d'opérateur internet ?

100€ HT remboursés*
pour la souscription à certaines
offres internet pro

100 euros HT remboursés*, pour la souscription à l'une des offres internet pro d'Orange suivantes :

- ❖ La fibre pro et internet pro fibre
- ❖ Optimale Pro monoligne
- ❖ Internet pro avec ou sans ligne fixe classique

Offres précitées soumises à conditions valables en France Métropolitaine du 9 juillet 2015 au 7 octobre 2015 inclus sous réserve d'éligibilité et de compatibilité technique. Nécessite la location d'une livebox pro. Engagement minimum de 12 mois de l'offre souscrite. Voir conditions et détails de chaque offre sur orangepro.fr

* Offre différée de remboursement réservée aux professionnels (sur présentation de justificatifs) pour toute première souscription entre le 9 juillet 2015 et le 7 octobre 2015 à l'une des offres internet pro d'Orange suivantes : La Fibre pro, internet pro fibre, Optimale Pro, Internet pro pour et sans ligne fixe classique et pour toute résiliation d'une offre internet haut débit ou très haut débit d'un autre opérateur. Une seule offre différée de remboursement par client (même siret ou siren). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. Le montant du remboursement sera déduit sur la facture du client dans les 8 semaines suivant la réception complète des pièces justificatives demandées et du coupon de remboursement, jusqu'au 08/12/2015 inclus.).

Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à : Orange service clients - Gestion des données personnelles 33734 Bordeaux Cedex 9, avec la copie de votre pièce d'identité.

Comment profiter de l'offre ?

1 - Remplissez le coupon ci-dessous en indiquant vos coordonnées et en joignant obligatoirement les justificatifs suivant :

- copie de la dernière facture de votre opérateur internet actuel différent d'Orange
- copie de la 1ère facture internet (papier ou électronique) à votre nouvelle offre internet pro Orange

Date de souscription : / /

2 - Envoyez le tout sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur avant le 08/12/2015 inclus, le cachet de La Poste faisant foi, à :

Orange Marketing
ODR Pro 100 € Internet pro Orange
30 rue Salvador Allende
86030 POITIERS Cedex.

3. Suivez votre dossier sur www.suiviodr.orange.fr

N° de compte internet Orange pro (Obligatoire)

Présent sur votre facture Orange pro

Mes coordonnées (à inscrire en MAJUSCULES)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Date, Nom de la Société ou

Cachet et signature du client : Orange

Cadre réservé à Orange	
<input type="checkbox"/>	Bon validé
RH101	5070302

Orange - SA au capital de 10 595 541 532 € - 78 rue Olivier de Serres, 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris.

